

Rue Étienne-Marcel



Étienne Marcel (env. 1315-1358) fut célébré par les historiens de la fin du XIX^e siècle comme « *l'un des plus illustres citoyens de la Gaule* » (Eugène Sue), un « *Danton du XIV^e siècle* » qui « *fit créer par les États une quasi-république* » (Jules Michelet). Camille Saint-Saëns composa même à sa gloire un opéra rapidement tombé dans l'oubli. Aujourd'hui, le nom d'Étienne Marcel évoque surtout une station de métro. La mémoire

collective veut voir en lui un vrai Parisien opposé au roi. Elle peine à se rappeler qu'il fut le responsable d'une horrible série de massacres.

Né dans l'une des grandes familles de la bourgeoisie parisienne qui montaient en puissance dans la société féodale en crise (marquée par les débuts catastrophiques de la guerre de Cent Ans et par la "Grande peste" de 1348), Étienne Marcel accéda en 1354 à l'importante charge de prévôt des marchands de Paris. Son rôle consistait à défendre les bourgeois contre les abus fiscaux et monétaires de la monarchie. Le "Danton du XIV^e" s'acquitta si bien de cette tâche qu'il obtint des réformes substantielles conduisant à la limitation des pouvoirs royaux. Lors des États généraux de 1357, il profita de la faiblesse de l'institution royale (le roi Jean II Le Bon avait été fait prisonnier par les Anglais lors de la bataille de Poitiers en 1356) pour contraindre le dauphin, le futur Charles V, à accep-

ter une Grande Ordonnance qui instituait un contrôle des États généraux sur la politique budgétaire royale.

Étienne Marcel était incapable de faire véritablement appliquer cette ordonnance, mais cela avait peu d'importance. Des problèmes bien plus épineux allaient bientôt se poser : le 22 février 1358, Jean Le Bon signa, depuis son exil, le Traité de Londres, qui laissait aux Anglais un tiers du territoire français. Les Parisiens, furieux, se révoltèrent et Étienne Marcel profita de cette colère pour prendre leur tête.

La foule envahit le Palais de la Cité (alors résidence des rois de France). Le prévôt des marchands, chose inédite, fit irruption dans la chambre du dauphin et lui déclara : « *Sire, ne vous ébahissez pas des choses que vous allez voir, car elles ont été décidées par nous, et il convient qu'elles soient faites.* »

C'est alors que démarra le premier des massacres qui allaient se succéder jusqu'à la mort d'Étienne Marcel quelques mois plus tard. Les conseillers royaux et les maréchaux furent tués dans un effroyable bain de sang. De tous les puissants, seul le dauphin fut épargné. Par la suite, le prévôt des marchands devait amèrement regretter cette clémence, car le jeune homme n'était plus aussi aisément contrôlable que lorsqu'il lui avait fait signer la Grande Ordonnance de 1357. Après avoir avalé plusieurs couleuvres, le fils de Jean Le Bon était en effet parvenu à devenir régent, c'est-à-dire indépendant des décisions de son père. Le massacre du 22 février le décida à quitter Paris avec la ferme intention d'y revenir bientôt à la tête d'une armée. Cette fuite faisait d'Étienne Marcel le seul maître de la ville, et lui imposait l'alliance avec Charles II le Mauvais, le roi de Navarre qui, depuis longtemps, convoitait la couronne de France. Le prévôt prépara la capitale rebelle à l'inévitable siège qui se profilait. Les travaux nécessaires furent financés par une mutation mo-